

Compte rendu de la sous-commission locale des usagers de la Seine aval et Seine amont du 24 juin 2021

Objet de la réunion : Sous-commission locale des usagers de la Seine aval et Seine amont

Lieu et date : en visioconférence, le jeudi 24 juin 2021

Affaire suivie par : Raphaël Tillinac (Tél : 01 83 94 44 67 – courriel : raphael.tillinac@vnf.fr)

Participants : Voir tableau ci-dessous

Rédacteurs : Raphaël Tillinac

Diffusion : Participants



Présidente de la sous-commission locale des usagers de la Seine aval et Seine amont	
Madame Stéphanie PEIGNEY-COUDERC	
Représentants des intérêts de l'activité « Transport »	
CARIOU Antoine (SNCF) FOUQUIER Andy (E2F) MALBRUNOT Pascal (E2F) NEYT Clodian (CEMEX)	POILLEUX Thibault (Lafarge) SOMERS Sébastien (SOGESTRAN / CFT) ROTTIERS Pascal (E2F) CARPENTIER Samuel (InterCéréales)
Représentants des intérêts de l'activité « Tourisme »	
BEILMANN Léo (AGIS)	NEYT Cédric (VIKING CRUISES)
Représentants de l'Etat	
RAOUT Frédéric (DRIEA)	
Autres participants	
JAMEY Olivier (CPP)	
Représentants HAROPA	
LABEYLIE Marina (Responsable Division Développement Multimodal)	
Représentants de VNF	
PEIGNEY-COUDERC Stéphanie (DTBS) BŒUF Vianney (DTBS/UBS) SALVARY Pauline (DTBS/UBS) MOREL Vincent (DTBS/UBS) DRISSI Sami (DTBS/UBS) NIQUET Laurent (DTBS/UBS) WILMORT Hervé (DTBS/USA) FLISCOUNAKIS Eric (DTBS/USA)	CHEVALIER Vincent (DTCB/UYO) DELABARRE Frank (DTCB/UYO) CHARDONNAL Antoine (DTCB/SDVE) CLARIOND Alexis (DTCB/SDVE) BALAZARD Frédéric (DTBS/SGVE) DEMASSE Isabelle (DTBS/SDVE) RIFFAUT Marie-Noëlle (DTBS/SDVE) TILLINAC Raphaël (DTBS/SDVE)

Thème	Sous-thème	Points abordés
	Introduction de la Direction	<p>Suite à la publication du Bulletin Officiel de VNF en date du 10 juin 2021, la Direction territoriale Bassin de la Seine change de dénomination et devient la Direction territoriale Bassin de la Seine et Loire aval, afin de mettre en avant le fait qu'elle gère une partie de la Loire, entre Nantes et Bouchemaine sur 85 km d'itinéraire. L'acronyme « DTBS » reste inchangé, de même que la signalétique des bâtiments.</p> <p>La commission d'enquête publique a rendu un avis favorable sans réserve pour la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet Bray-Nogent. La DUP du projet MAGEO a recueilli quant à elle un avis favorable avec 2 réserves, une réserve sur l'assurance du maintien de la concertation et une réserve sur le suivi des engagements de VNF.</p>
	Comparaison 2020/2021 du trafic de marchandises	<p>Les chiffres de trafic marchandises globaux sont en augmentation. Filière par filière, les tendances suivantes se dégagent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baisse des flux céréaliers suite à une saison 2020 exceptionnelle. Il s'agit plutôt d'un retour à la normale. - Les flux de matériaux et de métaux sont en augmentation, l'activité étant fortement corrélée à la reprise des grands projets de travaux publics : EOLE, GPE, JO... - Le transport de bois comme matériau de construction est une nouvelle filière qui commence à prendre de l'ampleur.
Statistiques de trafics	Comparaison 2020/2021 du trafic touristique	<p>Les chiffres du tourisme confirment la reprise de l'activité touristique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaisance privée <ul style="list-style-type: none"> - Constat immédiat et attendu : les chiffres sont plus importants en 2021 qu'en 2020, marqué par un arrêt de la navigation entre mars et mi-mai ; reprise de l'activité sans pour autant un retour plein et entier à la normale (voir 2019) - Plus on est proche de Paris, plus les chiffres sont importants cf. écluse de Port à l'Anglais avec 177 passages, soit + 119% et écluse de Suresnes avec 163 passages, soit + 288% • Plaisance professionnelle <ul style="list-style-type: none"> - Activités qui ont plus fortement souffert / chiffres très bas - Sur la Seine amont, les chiffres 2021 sont plus importants, ce qui est normal au vu du contexte de 2020. Ils correspondent à quelques passages de bateaux promenade et de péniches-hôtels. - Sur la Seine amont, la situation est un peu différente, comme à Suresnes où curieusement il y a plus de passages en 2020 que sur la même période en 2021 : les chiffres correspondent aux sorties à la journée de bateaux promenade et, à la marge, à des paquebots fluviaux (qu'on retrouve au niveau de Méricourt et Amfreville) et dans le même temps, les bateaux promenade ont été plus frileux en 2021 - En 2021, les paquebots fluviaux n'ont pas démarré leur saison qui ne devrait débuter qu'à la toute fin du mois de juin (30 juin pour CroisiEurope par exemple) et début juillet, d'où l'absence de passage au niveau de Méricourt et Amfreville.

Itinéraire Seine aval		
Projets VNF	Point d'information sur les travaux de maintenance	<p>Arrêt de 8h à l'écluse n°1 d'Amfreville prévu le lundi 5 juillet. Les usagers demandent de privilégier le début du mois pour impacter le moins possible le redémarrage de l'activité.</p> <p>Fiabilisation de l'écluse n°2 (vanne « cloche » amont RD en panne) ; un arrêt de 8h est à prévoir. Une consultation par mail est prévue. VNF fait état de la difficulté de l'opération, qui requiert d'identifier des entreprises avec un haut niveau de technicité.</p> <p>Ecluse de Méricourt : arrêt prévu de 3 h pour intervenir sur une vantelle de la porte levante n°4 (lundi 5 juillet). Une consultation par mail est transmise dans la journée.</p> <p><i>Le tableau de programmation des arrêts mensuels de septembre-octobre-novembre 2021 est disponible sur le support de présentation.</i></p>
	Point d'information sur l'opération de réhabilitation de la porte tournante de l'écluse n°3 de Notre-Dame-de-la-Garenne	<p>Opération financée par le Plan de relance.</p> <p>Les études sont au stade PRO (projet). La notification du marché de travaux est prévue fin 2021.</p> <p>L'objectif est de réduire au maximum la durée du chômage en visant une période de 33 jours mais la maîtrise d'œuvre préconise 45 jours. Ainsi, l'arrêt est programmé du 3 octobre 2022 au 16 novembre 2022.</p> <p>L'écluse n°4 restera ouverte à la navigation pendant le chômage.</p>
	Retour d'expérience sur la téléconduite Chatou/Bougival	<p>Depuis le 1^{er} avril 2021, les ouvrages de Chatou et de Bougival sont téléconduits depuis la cabine d'écluse de Chatou par un agent en 24h/24 et 7j/7.</p> <p>Les retours terrain sont bons. Cette gestion permet de réguler le trafic entre les 2 bras de Seine et a permis le passage de l'écluse de Bougival en 24/7.</p> <p>Les usagers souhaitent savoir si la petite écluse de Bougival est prévue en téléconduite.</p> <p>VNF précise que cela se fera dans le cadre sa remise en service qui n'est pas prévue dans l'immédiat.</p> <p>Les travaux prévus pendant le chômage de 2022 auront pour priorité de la sécuriser, et de terminer la régénération de la grande écluse de Bougival.</p> <p>Le cheminement de la fibre optique est débattu en séance.</p> <p>Les usagers signalent un projet de halte porté par la ville du Pecq au même endroit.</p> <p>Les usagers se demandent si l'interdiction de stationner a vocation à perdurer.</p> <p>VNF rappelle qu'il n'était pas autorisé de stationner à cet endroit et confirme que la partie aval côté pont de Chatou, en mauvais état et peu fréquenté, ne sera désormais plus accessible au stationnement.</p>

		<p>Les usagers indiquent que la zone de stationnement est au contraire très fréquentée et s'inquiètent de la réduction de l'offre de stationnement.</p>
Projets tiers	<p>Projet de Promenade Bleue à Asnières</p>	<p><i>La présentation est assurée par Nicolas CHEVALLIER du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.</i></p> <p>Ce projet trouve son origine dans le schéma directeur d'aménagement des berges de 2006 liant les entreprises et le département dans un objectif de développement durable.</p> <p>Le département précise que la présentation est faite à un stade préliminaire et qu'une nouvelle présentation sera faite au stade des études détaillées.</p> <p>Les usagers soulignent que la zone d'étude est très fréquentée et qu'une étude pour définir des implantations permettant de développer la logistique urbaine sur la commune d'Asnières serait particulièrement intéressante ; ils souhaiteraient un plan plus technique, qui matérialise le chenal de navigation pour bien comprendre les potentiels impacts sur la navigation.</p> <p>Le département déclare que le projet se situe hors chenal de navigation. Un travail est encore à mener sur les jardins flottants, avec un déport par rapport à la berge prévu entre 4 et 8 mètres.</p> <p>Les usagers précisent que, quand le débit de la Seine est important, il arrive que les bateliers sortent du chenal pour naviguer là où le débit est moins fort.</p> <p>Le département pourra veiller à ce que l'ensemble du projet ne dépasse pas la zone délimitée par l'extrémité du quai du Rosa Bonheur et la pile RG du pont de Clichy, ce qui permettra de limiter la gêne à la navigation.</p> <p>Les usagers mettent en garde contre les effets du batillage sur les équipements flottants du projet, et s'inquiètent de leur tenue et des embâcles qui viendront s'accumuler en temps de crue. La question d'arrêt pour les paquebots de croisière et de la logistique fluviale mériterait d'être approfondie.</p> <p>L'ensemble des participants conviennent d'une nouvelle présentation en sous-CLU quand les études du projet auront progressé.</p>
	<p>Présentation de la méthodologie de la passerelle de franchissement entre Saint-Denis et L'Île-Saint Denis au sein du village olympique</p>	<p><i>La présentation est assurée par Flavien SIRON du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis</i></p> <p>Cette présentation fait suite aux 2 présentations en sous-CLU déjà réalisées dans le cadre de ce projet.</p> <p>Les travaux doivent débuter en avril 2022 avec l'installation des pieux d'amarrage des barges.</p> <p>Le phasage a été pensé afin qu'il y ait le moins d'impact possible sur la navigation.</p> <p>5 phases :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Battage de pieux (4 pieux de part et d'autre du chenal de navigation). D'abord côté saint Denis puis rive gauche côté Ile-Saint-Denis. - Amenée du tablier (charpente assemblée au port de Gennevilliers) en juillet 2022. Verriné au niveau de sa pose définitive. Stationné le long de la berge côté Ile-Saint-Denis. - Pose de la travée : nuit d'interruption de navigation, envisagée le 15 juillet 2022. - Reçepage ou arrachage des pieux d'amarrage. - Réalisation du tablier (septembre à novembre 2022) sans impact sur la navigation. <p>Les usagers proposent à l'entreprise d'étudier l'usage de barges équipées de pieux rétractables pour éviter le battage et le reçepage des pieux.</p> <p>Le travail effectué est salué par l'ensemble des participants.</p>
	<p>Travaux sur les lignes Haute Tension à Limay</p>	<p><i>La présentation est assurée par Claire CHEVRON (Manager de projet - RTE) et Ghislain DE POIX (en charge des travaux d'installation de la liaison provisoire - RTE).</i></p> <p>Ce projet nécessite une coupure de navigation pour le déroulage de câbles haute-tension (système de poulie et de dérouleuse).</p> <p>Au début le conducteur ne sera pas tendu (c'est là que se situe l'impact sur la navigation, notamment à l'endroit du bras principal) et ensuite tendu à bonne distance de la Seine.</p> <p>Suite aux échanges préalables avec VNF, l'arrêt a pu être réduit pour atteindre 2x4 h (une fois dans un bras, une fois dans l'autre) grâce à un équipement doublé.</p> <p>RTE précise que les travaux de nuit posent problème du point de vue de la sécurité.</p> <p>Les usagers demandent de privilégier les lundis matin pour l'arrêt de navigation, idéalement les premiers lundis du mois dédiés à la maintenance préventive sur les ouvrages de VNF.</p> <p>RTE privilégie 2 matinées rapprochées compte tenu des enjeux logistiques ; le scénario privilégié correspond à un samedi suivi du lundi.</p> <p>La hauteur entre les câbles tendus au plus bas et la Seine sera de 16 mètres.</p> <p>RTE précise que ces mesures respectent la législation et vont même plus loin.</p> <p>Le projet ne repassera pas en sous-CLU mais fera l'objet d'une consultation par mail pour les dates de pose.</p> <p>RTE prévoira également par la suite une consultation spécifique pour l'opération de retrait du câble de la liaison provisoire (envisagée en mai/juin 2022).</p>
	<p>Travaux de réfection du pont de Rangiport</p>	<p><i>La présentation est assurée par Eric D'ESMENARD du Conseil départemental des Yvelines</i></p>

	<p>Aujourd'hui le chenal navigable est d'environ de 50 mètres de large au niveau du pont de Rangipont.</p> <p>Le projet consiste à mettre en place un système de petites nacelles mobiles/dispositif d'échafaudage par tronçon. Le CD va réduire à 24 mètres une zone du chenal de navigation pour 2 mois environ.</p> <p>Il s'agit de travaux de renforcement structurel et de peinture.</p> <p>Le projet se déroulera en 2023. Il sera présenté à nouveau en phase opérationnelle lors d'une prochaine sous-CLU.</p> <p>Les usagers font savoir leurs inquiétudes par rapport au passage des convois de 180 mètres. Une demande est formulée pour la mise en place d'un alternat à la VHF pour le côté montant.</p> <p>Le passage du pont est déjà dangereux en période de crue car il est l'un des plus bas de la Seine aval.</p> <p>Le CD précise que la nacelle va dépasser entre 2 m et 2m50 sous le pont.</p> <p>Les usagers soulignent que lorsque la RG du bras avalant est neutralisée, il est difficile pour les convois chargés de se déporter vers la RD sans empiéter sur la RG, surtout en période de crue.</p> <p>Les usagers suggèrent qu'en période de crue la nacelle soit au milieu du pont et que la bouée prévue bouge en même temps que la nacelle.</p> <p>Le CD précise que si la nacelle est bien mobile il faut des moyens et du temps pour la bouger, à savoir environ 2 heures environ seront nécessaires pour bouger la nacelle. Un arrêt de la navigation sera sans doute nécessaire.</p> <p>Le CD propose d'installer une sorte d'écho radar sur la nacelle pour la signaler, ainsi qu'un signal lumineux.</p>
Etat d'avancement des travaux de sécurisation des sites	<p>En passe d'être finis à Chatou et Bougival.</p> <p>En cours à Andrésy.</p> <p>La pose d'un avertisseur sonore à Andrésy n'engendrera pas de nuisances pour les riverains.</p>
Rappel du calendrier des travaux de tiers	<p>Ce calendrier rappelle les travaux de tiers sur le secteur de la Seine aval, avec une indication en vert pour des travaux sans impact sur la navigation, une indication en orange pour indiquer des restrictions de navigation, et une indication en rouge pour des travaux qui nécessitent des arrêts de navigation.</p>
Suite présentation sous-clu exceptionnelle du 31.03.2021	<p><i>Voir la présentation</i></p> <p>Demande initiale de la sous-CLU de positionner un ponton en amont et en aval de l'ouvrage pour marquer physiquement chaque fermeture de voie navigable. Finalement, le projet opte pour des bouées lestées équipées de réflecteurs de radar et de voyants lumineux.</p> <p>Cette évolution n'a pas soulevé d'observation.</p>
Manifestations nautiques	<p>La Fête du fleuve à Rouen, aura lieu le samedi 2 et dimanche 3 juillet 2021 :</p> <p>Demande d'arrêt de 22h à 1h.</p>

		<p>Accord des usagers.</p> <p>Les 24 h motonautiques de Rouen auront lieu du vendredi 1^{er} au dimanche 3 octobre (au lieu des 1^{er} et 3 mai habituels):</p> <p>Demande d'arrêt de la navigation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01/10 : de 17h à 19h et de 20h30 à 22h30 (4h) - 02/10 : de 14h à 16h et de 22h à 24h (4h) - 03/10 : de 2h à 4h, de 6h à 8h et de 14h à 16h (6h) <p>Les usagers trouvent que ces nouvelles dates et arrêts demandés impacteront beaucoup de bateaux et souhaitent un retour aux dates habituelles.</p> <p>A ces dates, il est interdit aux paquebots de stationner sur les quais de VNF.</p> <p>VNF fera remonter les observations sur la date d'organisation de cette manifestation lors des réunions de préparation avec la préfecture.</p> <p><i>Postérieurement à la CLU, cette manifestation est reportée en mai 2022.</i></p>
	Point sur les chômages	<p><i>Voir le tableau</i></p> <p>Modifications apportées : ajout de chômages sur le secteur d'Andrésy.</p>
	Demande des usagers	<p>Les usagers signalent un besoin de dragages au quai de Conflans en soulignant la complexité d'amarrage lors de la période d'étiage. VNF précise que la priorité est mise sur le chenal navigable et non sur les bords de berges.</p> <p>A l'écluse de Méricourt, les usagers demandent que le bajoyer soit matérialisé quand qu'il est à sec au moyen de bandes de peintures blanches et rouges. VNF va voir si cette opération est prévue.</p> <p>Une demande est formulée concernant l'éclairage amont de l'écluse d'Amfreville.</p> <p>Il est prévu d'ici la mi-juillet 2021.</p>
Travaux tiers	Etude de trajectographie au pont d'Achères	<p><i>La présentation de l'étude de trajectographie est assurée par Céline CHIVET du conseil départemental des Yvelines, maître d'ouvrage du projet de viaduc, et par Nicolas NERINCX, de l'entreprise Design Naval & Transports, qui a réalisé l'étude.</i></p> <p>Etude de trajectographie dans le cadre de la construction d'un nouveau pont sur la Seine.</p> <p>Les résultats de l'étude sont jugés inquiétants par les usagers. Les conducteurs des convois s'inquiètent de l'hypothèse prise pour l'enfoncement des convois.</p> <p>VNF confirme que l'étude est suivie de très près car elle concerne une zone très fréquentée. VNF retient des résultats de l'étude, l'arrivée du nouveau pont ne rendront pas les conditions de navigation plus dangereuses qu'elles ne le sont mais modifiera les habitudes.</p>

		VNF enverra l'étude avec le compte rendu aux usagers qui ont fait des observations ; ces derniers reviendront vers l'UTI qui centralisera les retours.
<u>Itinéraire Seine amont</u>		
Point d'information sur l'arrêt des ouvrages pour les opérations de maintenance préventive		<p>VNF indique la poursuite d'arrêts de maintenance les premiers lundis matin de chaque mois de 2h à 4h afin de renforcer la maintenance préventive.</p> <p>Les vannes amont des écluses de La Cave et Vives-Eaux tombent encore régulièrement en panne. L'atelier de Vives-Eaux s'est adapté afin de remplacer au plus vite les servo-moteurs grillés. Afin de pallier en partie le défaut structurel du site, il est prévu de remplacer les vérins électro-mécaniques par des vérins hydrauliques sur le site de la Cave d'ici la fin d'année en guise d'expérimentation, puis sur le site de Vives-Eaux.</p> <p>Questionnement sur le maintien et la durée de la pause nettoyage COVID aux écluses. VNF maintient le dispositif. La durée normale de pause se situe entre 15 et 20 minutes.</p>
Présentation des travaux sur l'itinéraire en 2021	Elagages et abattages	4800 arbres pour un volume global de 5400 000 m ³ de bois valorisé. Montant global = 450k€
	Rénovation du barrage d'Evry	<p>Les travaux se déroulent d'avril à septembre 2021.</p> <p>Les travaux du barrage d'Evry sont identiques à ceux du barrage d'Ablon réalisés en 2017. Toutefois, les usagers signalent des contraintes fortes pour la navigation. La tenue du bief entre Evry et le Coudray est jugée aléatoire.</p> <p>VNF va demander à l'entreprise de laisser 2 passes ouvertes pour faciliter la navigation.</p>
	Rénovation du barrage de la Cave	Présentation des travaux qui se déroulent de mai à novembre 2021.
Prévision 2021 des travaux de services à l'utilisateur	Zones de stationnement	<p><i>Voir la présentation</i></p> <p>L'échelle du pont de Melun a été remplacée par des sondes. Installation de sondes prévue dans le cadre d'un marché établi par le service développement de la voie d'eau (SDVE) sur tous les ponts dimensionnant de la DTBS.</p>
	Collecte déchets	<p>A Marolles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agrandissement de la zone de dépôts de déchets ménagers - Aménagement d'un dépôt d'huile usagées (3^e semestre et financé par VNF) - Installation d'une benne pour les encombrants <p>Zone de déchetterie équipé d'un pass navigant et d'une caméra pour éviter les dépôts sauvages des non-navigants.</p>

		<p>Demande de la part des usagers d'une participation financière pour l'installation de poubelles au pied de chaque passerelle à Saint-Mammès. VNF va étudier la demande.</p>
	<p>Bornes eau / électricité</p>	<p>Présentation des sites identifiés pour Saint-Mammès et Marolles</p> <p>Demande pour une septième borne à Saint-Mammès. VNF va étudier la demande.</p> <p>Avec l'allongement de la zone de stationnement en amont de l'écluse de Marolles, le plan des bornes sera à revoir.</p> <p>Dragage prévu au niveau du quai de la Bosse à Saint-Mammès. Les analyses de sédiments réalisées courant août dans le cadre de l'opération de dragage de la zone démontrent une forte présence d'hydrocarbure. Le dragage et le traitement des boues occasionneraient une dépense de plus de 400 k€. Une demande de budget spécifique à cette opération sera faite à la direction.</p> <p>Le garage amont du quai de la Bosse est normalement réservé aux bateaux chargés, or il semblerait que des bateaux à vide s'y arrêtent. Une signalétique l'interdisant est normalement en place.</p> <p>Un point global sur le sujet doit être fait, avec HAROPA, lors de la prochaine CLU DTBS.</p>
<p>Projets Tiers</p>	<p>Casier pilote de la Bassée</p>	<p><i>La présentation est assurée par Olivier BERTRAND, Grégoire ISIDORE et Benoît CORTIER de l'EPTB Seine Grands Lacs.</i></p> <p>Le projet se situe à l'aval de la darse de CMPS.</p> <p>Suite à l'étude de trajectographie, l'aménagement retenu consiste à rentrer le quai à l'intérieur des terres, et reprendre les berges pour éloigner les installations du chenal. La largeur de la navigation sera préservée.</p> <p>A ce stade il n'est pas prévu de poste d'attente. L'objectif est de laisser passer les bateaux navigants en toute sécurité.</p> <p>Pour les besoins du chantier, il est prévu un convoi qui va charger le matin et un l'après-midi. Type de convoi à privilégier : Freycinet Chiffrage : 3 800 tonnes / jour Les usagers demandent l'installation de ducs d'albe.</p> <p>Ce site est un site pilote qui, en cas de satisfaction, donnera lieu à la construction de 8 autres sites.</p>
	<p>Pont SNCF à Varenes-sur- Seine</p>	<p><i>La présentation est assurée par Fabienne GERONIMI (chef du projet) et Hervé CAMILLE (toutes les deux de la DG IDF / DMD Pôle PSE, MOA pour le remplacement du pont rail) et Jean-Baptiste CORFDIR (de la Direction technique) pour SNCF réseau.</i></p> <p>Le projet consiste en un remplacement du pont rail car l'ouvrage ne répond plus aux obligations sécuritaires.</p>

		<p>Phase actuelle de conception avec une étude d'avant-projet en phase de finalisation. La phase PRO est estimée à 18 mois. Puis ce sera la réalisation.</p> <p>L'ouvrage sera préfabriqué sur un site d'HAROPA.</p> <p>Les impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sentier de halage : travaux sur culée à proximité des chemins (ne pas bloquer sur plus de 50 m le chemin de halage. - Passe navigable : pour l'intégralité du chantier, limiter la passe navigable à 35 m (croisement de 2 péniches) avec tripode pour protéger les installations. - Passes non navigables : travailler sans restriction - Passe principale (réduire de 5 m) avec circulation alternée (car 25 m) <p>Les aménagements induits vont dépendre de l'étude de trajectographie en cours. A priori, poste d'attente à l'amont du pont pour les avalants et pour les montants possibilité de se mettre sur le poste rive droite.</p> <p>Pas de remarque sur le déroulement du chantier. Mais un des ponts les plus contraints de l'itinéraire.</p> <p>Les usagers souhaitent un rehaussement à 7 mètres en conformité avec les prescriptions européennes. Exemple en basse Seine à Oissel avec rehaussement d'un pont ferroviaire.</p> <p>Le pont est à 5,69 m à la retenue normale actuellement. A minima, la MOA a prévu de conserver cette hauteur et envisage le rehaussement d'une dizaine de centimètres.</p> <p>Un point entre SNCF Réseau, E2F et VNF est à prévoir pour avancer sur la hauteur voulue/possible du pont.</p>
<p>Projets Tiers</p>	<p>Travaux d'élargissement du pont de Draveil</p>	<p><i>La présentation est assurée par Anne-lise DESMEDT du Conseil départemental de l'Essonne.</i></p> <p>Le pont comporte 2 voies de circulation sur l'ouvrage. L'objectif est l'élargissement latéral symétrique du pont avec la conservation de la 2x2 voies et l'ajout d'un passage pour piétons et vélos.</p> <p>Une des complexités de cet élargissement concerne le passage des réseaux qui passent actuellement dans le pont (notamment la conduite d'eau).</p> <p>Les travaux démarrent en 2021 sur les berges et trottoirs.</p> <p>Les travaux sur le pont sont prévus à l'automne 2022 mais cela va dépendre du régime d'autorisation environnementale (au plus tard date fixée à l'été 2023).</p> <p>Les usagers souhaitent connaître la date et les conditions d'arrêt de navigation. Le programme des travaux sera présenté à nouveau en sous-CLU, en phase AVP.</p>

<p>Validation d'aménagement de zones bateaux logement</p>	<p>Zones proposées par la commune de Villeneuve-Saint-Georges. Les usagers valident les 2 emplacements proposés.</p>
<p>Information sur les travaux de raccordement au réseau d'assainissement du Port des champs Elysées</p>	<p>L'objectif est de permettre le raccordement de 50 bateaux logements au réseau des eaux usées de la Ville de Paris. Les travaux démarreront à l'automne 2021. VNF confirme que 2 zones en amont et aval du pont Alexandre III seront bien dédiées à la logistique urbaine.</p>
<p><u>Itinéraire Yonne</u></p>	
<p>Temps d'échange sur l'itinéraire Yonne</p>	<p><u>Chômages : programmation 2021 et prévision 2022</u></p> <p>En séance, la vérification de la coordination avec les dates de chômage de la petite Seine est faite et validée.</p> <p><u>Travaux sur l'itinéraire 2021-2022</u></p> <p>Abattages 2021 : 300 m3 de bois pour un montant de 33 k€. Remplacement de la porte aval de l'écluse d'Etigny Remplacement des chaînes Galle des barrages à clapets Ecluse et barrage de Saint-Martin : les usagers demandent que le radier soit reconstruit à la même hauteur que précédemment. Remplacement des 2 portes de l'écluse d'Épineau</p> <p><u>Travaux services à l'usager – programme 2021 et projets</u></p> <p>VNF propose aux usagers de prioriser les projets de postes d'attente sur l'itinéraire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ Aval de Cannes-Ecluse 2/ Aval de la Brosse 3/ Amont de Champfleury <p>Les usagers souhaitent que le poste d'attente atteigne les 125 m à Cannes-Ecluse.</p> <p>Les usagers demandent une zone d'amarrage à Saint Denis les Sens.</p> <p>Les usagers souhaitent que la vanne-toit de l'écluse de la Brosse soit réparée.</p> <p><u>Présentation de l'étude de développement du fret sur l'Yonne</u></p> <p>E2F et Agir pour le fluvial viennent de démarrer au même moment et avec les mêmes délais une étude similaire au niveau national. L'étude va aider VNF à définir l'offre de service sur l'Yonne, notamment entre Auxerre et Villeneuve sur Yonne. Un des objectifs est de faire converger les besoins entre le tourisme et le fret.</p> <p><u>Divers</u></p> <p>VNF précise que de gros besoins sur l'élagage ont été comblés.</p> <p>VNF signale la commande d'une prestation à l'entrée du Canal de Bourgogne pour limiter la propagation des plantes invasives. Pas d'épandage ni de faucardage à cet endroit mais utilisation d'un bateau pour faire de la turbidité. Arrachage dans le port de Digoin</p>

	<p>(pour expérimenter et mesure du temps de repousse). Projet piloté à l'assemblée par un député de la Nièvre qui s'est rendu sur le territoire de la DTCB.</p> <p>Réflexion sur la téléconduite dans le secteur Yonne.</p>
--	---

Mme PEIGNEY-COUDERC remercie les usagers pour leur participation et leur attention.



Voies Navigables de France
Directrice territoriale adjointe
du Bassin de la Seine

Stéphanie Peigney-Couderc